



Club marche coccinelle

Salle Polyvalente

57480 Hunting France Moselle



59^{ème} Marche Populaire
Internationale



Marche du « PRINTEMPS »



DIMANCHE
04 JUIN 2023

Parcours de 5 & 10 & 20km

Membre de la FFSP n°F0617

Visa FFSP 2023-57 88 B

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** FOYER SOCIOCULTUREL RUE ST FIACRE
57480 HUNTING
- Horaires :** Départ de 7H00 à 13H00
Arrivée limitée à 17 heures.30
- Parcours :** « 5-10-20 » km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le **22-05 2023** pour les groupes. Sur place pour les individuels
- Inscriptions :** Bonnet Francois
4 rues des roses
57480 Hunting
Téléphone: 07 82 40 03 43
Email wilber57@free.fr
- Récompenses :** aux groupes de plus de 25 participants
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** Premiers secours : mise en place par nos soins Pompiers Sierck Les Bains
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

**Organisée par le club
De Marche
Les *Coccinelles***